



FORMATION DES ADC

UNE FORMATION CRML FRET AU RABAIS !

La direction FRET SNCF a décidé d'engager ses propres formations initiales Traction CRML. Elle continue de prendre son autonomie face à la direction de la Traction, sans en avoir les moyens humains et matériels. La CGT est opposée à la mise en place de ces formations en lieu et place de celles pilotées de manière transverse par la direction de la Traction. Elles ne garantissent en rien des formations de qualité aux stagiaires.

Les formations initiales CRML étaient jusqu'alors assurées par le domaine Traction. Pour diverses raisons très discutables, la direction FRET a décidé de réaliser ses propres formations.

Mais il n'existe aucune structure dans l'entreprise FRET pour former les apprenants dans les meilleures conditions.

La direction considère que les centres de formation existants sont très éloignés des centres de production. Elle fait donc le choix du site d'Ambérieu pour réaliser ses formations. Des préfabriqués vont être installés pour les cours en salle.

La formation CRML nécessite un travail important des stagiaires qui doivent pouvoir apprendre leur futur métier dans les meilleures conditions.

La CGT revendique entre autres que :

- Les apprenants soient affectés dans le centre de formation le plus proche de leur bassin d'emploi ;
- L'entreprise prenne en charge la réservation et le financement des hébergements et celui des repas ;
- L'accès aux simulateurs soit adapté et organisé au mieux afin de ne pas freiner l'avancement de la formation ;
- Des sillons doivent être prévus pour que les stagiaires voient la situation réelle enseignée en salle ;
- Des engins moteurs doivent être disponibles afin d'appliquer les procédures ;
- Des moyens humains doivent être en place pour aider les apprenants tout au long de leur formation.

Le rôle du conducteur « moniteur » est essentiel sur le terrain. Le nombre de stagiaires suivis doit donc être limité. Il doit connaître les points forts et les points à améliorer de son ou ses stagiaires.

Le choix du centre de formation à Ambérieu montre une nouvelle fois que le dossier a été très peu instruit.

Même si le préambule du cahier des charges de la formation des CRML FRET et celui de la TT660 « cahier des charges national de la formation CRML » sont identiques.

En réalité, on peut constater des différences notoires entre les 2 formations.



Dans la TT, la notion de premier emploi et de progressivité est le fil conducteur de la formation qui est sanctionnée par un examen ETT.1.2. Seulement après un peu de pratique, le conducteur peut acquérir des modules d'extension (MA100, IPCS, ...).

Mais la direction FRET a décidé de réduire le temps de la formation et d'ajouter les modules d'extension dans la formation initiale.

L'objectif est bien de réduire les coûts sans se soucier des enjeux de sécurité.

Pour la CGT, tous les CRML de la SNCF doivent avoir la même formation réalisée dans les mêmes conditions. La direction de la Traction doit continuer d'organiser l'ensemble des formations.

Seules des formations uniques pour chaque métier permettront d'accéder aux différents parcours professionnels.

La volonté de la direction de FRET est bien d'abaisser les coûts de formation et de créer de la polyvalence.

En effet, la direction ouvre la porte à la création du poste de l'Opérateur Traction FRET qui aura des missions de conduite mais également des tâches des métiers du sol.

Ce nouveau poste ne permettra plus les parcours professionnels entre SA et va continuer de mixer les différentes missions des métiers, bafouant ainsi les textes réglementaires de l'entreprise.

La direction FRET étend son expérimentation aux Gestionnaires de Moyens qui deviendront des Gestionnaires de ressources formés seulement à leur poste de travail et non au métier en lui-même.

Le FRET a toujours été le laboratoire des expérimentations qui ont ensuite été étendues à l'ensemble de l'entreprise.

Aujourd'hui, chaque activité expérimente son type de formation. Elle développe son autonomie au niveau de la formation et sort du giron du domaine Traction.

Rien ne l'arrête ! La direction TER a décidé de réaliser sa formation TB initiale dans un centre privé agréé, cela permet de réduire les coûts de formation !

Pour la CGT, il est essentiel que la formation reste au sein de la direction de la Traction. Elle permettra de maintenir les compétences des conducteurs à un haut niveau pour atteindre un niveau de sécurité optimum. La même formation doit être apprise par tous les conducteurs pour permettre d'accéder aux parcours professionnels dans toutes les régions.

